

REVUE CRIMINOLOGIE DIRECTIVES DE PUBLICATION

Criminologie ne publie que des textes originaux et inédits en français sur des résultats de recherche se rapportant à la délinquance, à la criminalité et à leur contrôle. Les articles sont évalués anonymement par un comité de lecture extérieur au comité de rédaction. Ils ne doivent pas être déjà accessibles sur le web.

Soumission des textes

Les textes doivent parvenir à la rédaction en fichier électronique (en format Word), accompagnés d'une lettre attestant le fait qu'ils n'ont jamais été publiés et envoyés à : revuecriminolo@cicc.umontreal.ca.

Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

Présentation des textes

Les textes doivent être présentés à double interligne et ne doivent pas contenir plus de 6000 mots.

La page de couverture doit présenter le titre du texte (qui ne doit pas dépasser 64 caractères, espaces compris; un sous-titre pourra toutefois suivre le titre principal dans le manuscrit), le nom des auteurs, leur affiliation professionnelle, leur courriel, l'adresse de correspondance du premier auteur ainsi que le nombre de mots de l'article (résumés, références, tableaux et figures exclus). De plus, chaque article doit inclure deux résumés d'au plus 15 lignes chacun, l'un en anglais et l'autre en français, ainsi que des mots clés (5 maximum) dans chacune des langues. Un titre en anglais devra également être fourni.

Si la rédaction de l'article a reçu le soutien financier d'un organisme subventionnaire, le mentionner dans une note au bas de la première page : « Cette recherche a été financée par [mentionner l'organisme subventionnaire]. »

Compte tenu du fait que les textes sont évalués anonymement, il est important que les auteurs fournissent une version anonyme de leur article ne contenant aucune information permettant de les identifier.

Tableaux

Les tableaux doivent être identifiés dans un ordre séquentiel selon le modèle suivant : Tableau 1, Tableau 2, etc.

Les tableaux doivent être créés avec les fonctionnalités appropriées du traitement de texte. Le contenu des cellules ne devrait pas être séparé par des tabulations mais par de véritables cellules.

Les tableaux doivent être présentés à la fin du texte. Il faut toutefois indiquer à quel endroit dans le texte ils devront être insérés.

Figures

Les figures doivent être identifiées dans un ordre séquentiel selon le modèle suivant : Figure 1, Figure 2, etc.

Joindre des versions électroniques des figures, de préférence de format TIFF, EPS ou Photoshop, dotées d'une excellente résolution. Veuillez indiquer à quel endroit dans le texte elles devront être insérées.

Notes

Les notes doivent être numérotées et apparaître en bas de page. Utiliser la fonction appropriée du traitement de texte pour lier les notes de bas de page aux appels de notes dans le texte.

Dans le texte, les appels de notes sont en exposant et se trouvent immédiatement après le passage auquel ils renvoient et avant la ponctuation. Ex. : « [...] fin de la citation¹. »

Les auteurs doivent éviter d'utiliser les notes pour expliquer et approfondir leurs propos et les

réserver pour des précisions essentielles.

Références citées dans le texte

Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles vous réferez : (Boileau, 1991, p. 312).

Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex. : Boileau (1991).

Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex. : (Boileau, 1991a).

Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre alphabétique du nom du premier auteur et les séparer par un point-virgule. Ex. : (Dupuis, 1995; Fagnan, 1991; Tardif, 1998).

Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms. (Boileau et Fagnan, 1991).

Si un ouvrage compte trois, quatre ou cinq auteurs, citer tous les noms la première fois. Dans les citations subséquentes, citer le premier auteur suivi de « *et al.* ». Ex. : (Sanders, Murph et Eng, 1997) [1^e citation dans le texte] et (Sanders *et al.*, 1997) [citations subséquentes].

Si un ouvrage comporte six auteurs et plus, ne citer que le premier auteur suivi par « *et al.* » tout au long du texte.

Dans le cas d'un organisme, mentionner le nom au complet lors de la première citation. Il est possible d'utiliser une abréviation, un sigle ou un acronyme par la suite, pourvu que ce dernier ait été mentionné lors de la première citation. Ex. : (Office national du film du Canada [ONF], 1992).

Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

Liste des références

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée « Références ».

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsqu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

Normes à suivre pour la présentation des références (APA, 6^e éd.)

Livre :

Sanders, D. H., Murph, A. F. et Eng, R. J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal, Québec : McGraw-Hill Éditeurs.

Article :

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19(1), 227-238.

Chapitre d'un livre:

Lasvergnas, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale* (p. 111-173). Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Sources électroniques :

Périodique en ligne

Smith, C. A. et Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38(1), 67-102. Repéré à www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf

Document en ligne

APA Online. (2001). Electronic References. Repéré à www.apastyle.org/electgeneral.html